



Wallonie

N/Réf. : 2026/XD/RW/AB/PUrb/2026/048

Dossier n°PUrb/2026/048

Agent traitant : Aline BOSSUT

067/49.13.95 067/49.13.96 urbanisme@ecaussinnes.be

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Madame, Monsieur CANONNE - DE BUSSCHER** demeurant à la rue Triboureau 13 à 7190 Ecaussinnes-d'Enghien.

Le terrain concerné est situé à rue Triboureau 13 à 7190 Ecaussinnes-d'Enghien et cadastré Division 1 section C n° 612 C.

Le projet consiste en la **régularisation de la construction d'un volume isolé à destination de garage** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du Guide communal d'urbanisme aux points suivants :

- les espaces construits font maximum 20 % de la superficie constructible de la parcelle ;
- le garage est intégré dans le volume principal ou dans un volume secondaire latéral ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 11h30 à au service de l'Urbanisme communal situé à la Maison des Associations, rue d'Henripoint n° 1 à 7190 Ecaussinnes.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Aline BOSSUT - 067/49.13.95 (urbanisme@ecaussinnes.be) ou tout autre agent du service Urbanisme.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09/10/2026 au 23/10/2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Grand'Place, 3 à 7190 Ecaussinnes ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ecaussinnes.be.

Par le Collège communal, le 29/09/2026

Le Directeur général,
Ronald WISBECQ



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS